



COMPTE-RENDU
et
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 FEVRIER 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 10
Vote par procuration : 1
Nombre de conseillers votants : 11

Le 10 février deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué le 05 février 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GEURJON, Maire.

Etaient présents : GEURJON André, ESCOFFIER Bertrand, JOLY Marc, GUILLAUMOND Roger, FECHNER Gilles, MILHAU Nicolas, FARIZON Nicole, GONNET Michel, BARRALON Jean-Claude, SABOT Jacky

Absents excusés : FERNANDEZ Jean-Bernard (pouvoir à Jean-Claude BARRALON)

Absent :

Secrétaire élu pour la session : JOLY Marc

Question n°1 : approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2020

Le compte rendu du conseil municipal du 21 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité

Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes des Monts du Pilat <https://www.cc-montsdupilat.fr> rubrique La Versanne

Question n°2 : ouverture des crédits en investissement budget communal et budget eau

Retrait de ce point de l'ordre du jour.

**2021-001-02 MODIFICATION DU DOSSIER CARREFOUR DE LA CHEVRERIE
DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE TERRITORIALISEE 2021**

Rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire explique que le carrefour desservant la ferme des Pommeaux Blancs, où se situe une activité de vente de fromages, n'est pas sécurisé pour accéder sur la RD 1082. Il est nécessaire de créer une plateforme pour que les véhicules puissent se retrouver perpendiculaire et à hauteur de la RD1082 et ainsi avoir une bonne visibilité des deux côtés de la voie.

L'accord de principe avec le propriétaire du terrain est acquis.

Après un rendez vous sur place avec les services techniques du département, des pièces complémentaires ont été demandées : plans de coupe notamment et une vérification du devis.

L'entreprise HEYRAUD a donc établi un nouveau devis pour la création d'un enrochement et de la plateforme en tenant compte des remarques du département pour un montant de 22715.48€ ht. Il a également réalisé un plan de coupe.

L'achat du terrain et les frais de notaires et géomètre sont estimés à 1500€.

Plan de financement :

Enveloppe territorialisée 2021 : 11385.00€

Amende de police 2021 : 7987.00€

Fonds propres : 4843.48€

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **Approuve le programme enveloppe territorialisée 2021 pour un montant total de 24215.48€ ht**
- **Sollicite les subventions du département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée 2021**

**2021-002-02 MODIFICATION DU DOSSIER CARREFOUR DE LA CHEVRERIE
DEMANDE DE SUBVENTION AMENDE DE POLICE 2021**

Rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire explique que le carrefour desservant la ferme des Pommeaux Blancs, où se situe une activité de vente de fromages, n'est pas sécurisé pour accéder sur la RD 1082. Il est nécessaire de créer une plateforme pour que les véhicules puissent se retrouver perpendiculaire et à hauteur de la RD1082 et ainsi avoir une bonne visibilité des deux côtés de la voie.

L'accord de principe avec le propriétaire du terrain est acquis.

Après un rendez vous sur place avec les services techniques du département, des pièces complémentaires ont été demandées : plans de coupe notamment et une vérification du devis.

L'entreprise HEYRAUD a donc établi un nouveau devis pour la création d'un enrochement et de la plateforme en tenant compte des remarques du département pour un montant de 22715.48€ ht. Il a également réalisé un plan de coupe.

L'achat du terrain et les frais de notaires et géomètre sont estimés à 1500€.

Plan de financement :

Enveloppe territorialisée 2021 : 11385.00€

Amende de police 2021 : 7987.00€

Fonds propres : 4843.48€

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

- **Approuve le programme amende de police 2021 pour un montant total de 24215.48€ ht**
- **Sollicite les subventions du département de la Loire au titre de l'enveloppe territorialisée 2021**

2021-003-06 TRAVAUX GENIE CIVIL ET RESEAU AEP

Rapporteur Monsieur le Maire

Monsieur le Maire explique que suite au départ de l'employé communal, les élus ont réfléchi à une nouvelle organisation pour les réparations de fuite sur le réseau AEP et pour les petits travaux de voirie et de génie civil. Une fiche de consultation pour les différents travaux à réaliser a été envoyée à 5 entreprises locales : Courbon, Heyraud TP, Borne, Travaux Agricole Escoffier, Juthier.

Après examen des différentes propositions, les entreprises suivantes ont été retenues.

AEP :

A partir d'une fuite préalablement localisée par la municipalité, la mission consiste à intervenir pour les travaux de génie civil soit découpe goudron-excavation-remblaiement-goudronnage. Le lieu peut-être une voie communale ou espace public goudronnés, un chemin rural revêtu ou pas, une cour publique ou privée et tout autre terrain recevant les canalisations. Les fournitures de réparation sont mises à disposition par la municipalité.

Entreprise n°1 : Travaux Agricole Escoffier

Entreprise n°2 : Courbon

VOIRIE :

Points à temps ou nids de poule : la mission consiste à reboucher les trous des chaussées goudronnées suite aux dégâts causés par les intempéries, engins de déneigements ou autres. Compactage compris.

Entreprise n°1 : COURBON

Entreprise n°2 : Travaux Agricoles Escoffier

Curage des fossés : la commune fera réaliser des devis au cas par cas au moment opportun car les offres manquent de cohérence. Les entreprises Courbon, Heyraud et Juthier sont en capacités d'assurer cette prestation.

Travaux de maçonnerie : la commune fera réaliser des devis au cas par cas au moment opportun. Les entreprises Heyraud et Courbon sont en capacité d'assurer cette prestation.

Bordure de route : une voie 2 fois/an l'épaveuse est passée en bordure de voie communale ou chemin rural. Une seule proposition.

Entreprise n°1 : Travaux Agricole Escoffier

Question n°4 : RAPPORT DES COMMISSIONS ET EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Conférence des Maires : Loi LOM sur la mobilité ; réflexion sur la prise de compétence ou non des lignes régulières de transport, transports scolaire, auto partagée, etc. La communauté de communes doit se prononcer le 31 mars 2021 au plus tard.

Transfert compétence eau assainissement prévue au 1^{er} janvier 2026. Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour être prêt à ce transfert en fin de mandat. Réalisation d'un état des lieux de l'existant sur chaque commune, analyse financière des investissements, des emprunts des budgets eau assainissement ... une première étude relative à ces points pourrait être budgétisée rapidement par la CCMT.

La Versanne possède des ouvrages de plutôt bonne qualité dans l'ensemble dont la plupart sont amortis, 50% de la commune est desservie par le réseau public. Le reste de manière privé avec une structure de type ASA pour le hameau des Préaux ne prenant pas en compte l'assainissement, le Village des Grives gère l'AEP et l'assainissement via une société civile, puis les autres résidences de manière individuelle. Les élus réfléchissent au bien-fondé de ce transfert exigé par la loi. Le risque est essentiellement une augmentation du prix de l'eau car actuellement beaucoup d'élus municipaux font ce travail bénévolement, mais aussi une qualité de service moindre car d'expérience ce travail a déjà été confié en partie à une entreprise extérieure et le résultat n'a pas été satisfaisant. De plus, une fois le transfert réalisé, la gestion sera certainement réalisée en affermage. Monsieur le Maire propose d'alerter les parlementaires sur ce sujet dès à présent.

La communauté de communes a organisé plusieurs réunions sur divers commission : Charte entretien naturel (aide aux agriculteurs, plan pastoral, mission forêt charte 2020-2026)

Commission sociale : réflexion sur les résidences autonomes avant intégration dans les EPHAD.

PARC DU PILAT

Commission éducation : sensibilisation dans les écoles, chantier participatif (scouts)

Sensibilisation : entretien rénovation maison du Parc, maison du Chatelet ; apprendre à ne pas jeter dans la nature (problème des masques)

Action culturelle autour du crépuscule : moment partagé autour d'un thème gastronomique, sport, etc.

Festivité dans le Pilat : Concert en balade

Participation citoyenne : chantiers bénévoles, entretien des sentiers

Organisation des 50 ans du parc.

SIEL

En 2021, 5 nouveaux salariés (dont 4 pour le THD) soit 137 employés et 3 apprentis.

Vote du budget.

THD : 50000 prises posées : 10000 par le SIEL et 40000 par des opérateurs.

Le SIEL souhaite racheter toutes les prises afin que tout le réseau lui appartienne.

Un nouveau branchement pour une nouvelle habitation coûte 1200€.

L'endettement du THD est de 62 millions d'euros.

Photovoltaïque : il n'y a plus de subvention pour la pose de panneaux. L'installation n'est donc pour l'instant plus rentable.

Achat énergie : éclairage public est passé à 100% électricité verte.

Pour l'éclairage des bâtiments communaux, le choix est laissé à la collectivité.

SICTOM

Les communes doivent réaliser un état des lieux des bacs et containers pour voir s'il est nécessaire d'en remplacer certains.

Bac jaune et tri sélectif : toujours des incivilités, étiquetage à vérifier, sensibiliser les usagers.

Inciter les usagers à faire du compost.

Essayer d'optimiser les tournées de ramassage.

Le Parc Acrobois a fait une demande de conteneur verre, il serait installé sur le parking de l'Auberge du Gd Bois. Le secrétariat fait la demande au SICTOM avec copies au V/Pdt de la CCMT et 2 élus de notre commune Michel Gonnet et JB Fernandez.

ESPACE DEOME

Organisation d'un tournoi jeux vidéo intervillages pour les ados. A la Versanne, ce sera les vendredi soir à l'EPA.

Finale au cinéma le Foyer.

Question n°5 : QUESTIONS DIVERSES

Renouvellement bail maison des Préaux : ok pour le renouvellement pour une année ; accord pour la réalisation de petits travaux d'isolation à l'intérieur.

Stationnement vélos :

Dans la cadre de sa compétence « d'aménagement touristique » et de sa participation à la dynamique de développement du tourisme à vélo dans le Pilat, des actions pour enrichir et promouvoir la destination sont engagées par la Communauté de Communes, avec le soutien du Parc Naturel Régional du Pilat et de l'Office du Tourisme du Pilat : création de boucles cyclotouristiques, refonte des circuits VTT, Via Fluvia et liens avec les bourgs centres, diversification de l'offre d'activités, communication ...

A la suite d'une étude sur le territoire réalisée en 2018, il a été constaté que le stationnement des vélos fait partie des services à apporter aux usagers du vélo, touristes comme habitants. Dans le cadre du Pôle de Nature Massif Central, la CCMP a une opportunité de financement de ce type d'investissement. Ainsi, il est proposé aux Communes de s'équiper selon leurs besoins. Chaque commune ne pourra recevoir plus de 4 arceaux. La Communauté de Communes financera ces équipements et il sera demandé aux communes d'en assurer la pose, sur des emplacements stratégiques pour les usagers.

Après réflexion, le conseil municipal pense qu'il serait stratégique d'installer un arceau à proximité de l'auberge du Grand Bois. Le propriétaire de l'auberge est d'accord. Le choix du conseil se porte sur le modèle N°2.

Logement mairie : un appartement va se libérer pour le mois de mai 2021. La publicité au bord de la RD1082 sera remise en place. Loyer 285€ + 30€ charges pour appartement 50m2 + garage + petit jardin.

Elu référent culture : André Geourjon par intérim dans l'attente d'une proposition d' élu du CM

Marché producteurs :

Les élus souhaitent réaliser un marché de producteurs locaux (viande, miel, fromage, pain, vin, jus de fruits, confiture, fruits et légumes, etc.) avec une guinguette une fois par mois pendant l'été sur le site de l'EPA.

Un listing d'une trentaine de personnes a été réalisé. Il faut les contacter pour voir s'ils seraient intéressés, quelles sont leurs disponibilités afin de choisir le jour le plus adapté à tous.

Courrier de la Préfecture concernant les prisonniers de guerre : la demande a été transmise à LA FNACA et au Souvenir Français.

Tracteur : mise en vente par annonce sur le site agri affaire

Cambriolages : réflexion sur la mise en place d'un système voisin vigilant pour le quartier de Faubec. Les élus du secteur doivent évaluer la pertinence de cette éventualité auprès des habitants.

Déneigement : une demande de subvention exceptionnelle va être faite au département pour les frais de déneigement engagés par la commune pour l'hiver 2020-2021.

Fuite d'eau à Peuillet : La canalisation longe en bordure la route D1082, l'épaisseur de goudron est de 30 cm et plus par endroit, une fuite a déjà été réparée il y a 2 ans, le tuyau ancien n'a pas de liseret bleu ce qui limite sa résistance à la pression actuelle, le lieu d'intervention étant l'accotement de la route départementale les contraintes techniques et sécuritaires vont alourdir les frais. Ce constat conduit les élus à faire le choix du contournement du tenant immobilier de proximité. Un acte administratif sera établi avec les riverains, le cout des travaux de génie civil s'élève à 1200€ environ.

Fibre optique/téléphone : les riverains du Chrétiané ont été contactés, suite au rdv sur le terrain il a été convenu qu'ils devaient élaguer et couper les arbres placés sur le trajet des lignes aériennes.

Tracteur : l'annonce sera placée sur un site de vente en ligne plus vendeur de type agriaffaires

La séance est levée à 23h58

Le Maire, André GEOURJON

Fait à La Versanne, le 11 février 2021 / Affiché le
Délibérations transmises au contrôle de légalité le
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations



APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2021

CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURES
GOURJON André	
FERNANDEZ Jean-Bernard	
SABOT Jacky	
ESCOFFIER Bertrand	
FARIZON Nicole	
FECHNER Gilles	
GONNET Michel	
GUILLAUMOND Roger	
JOLY Marc	
MILHAU Nicolas	
BARRALON Jean-Claude	

